

CANADA

II

*Le Ministre des Affaires étrangères et des Relations
du Commonwealth du Pakistan
au Haut Commissaire suppléant du Canada au Pakistan*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES RELATIONS DU COMMONWEALTH

KARACHI, le 23 octobre 1951.

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 23 octobre 1951, par laquelle vous me faites savoir que le Gouvernement du Canada propose de conclure avec le Gouvernement du Pakistan un accord relatif à l'entrée au Canada des citoyens pakistanais désireux de s'y établir.

Les dispositions contenues dans votre note précitée rencontrent l'agrément du Gouvernement du Pakistan et je suis autorisé à vous confirmer que votre note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord pouvant être dénoncé par l'un ou l'autre des deux gouvernements moyennant un préavis de six mois.

Je vous prie, au nom de mon Gouvernement, de vouloir bien remercier votre Gouvernement de l'initiative qu'il a prise à cet égard.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances de ma très haute considération.

MUHAMMAD ZAFRULLA KHAN

DOUBLES IMPOSITIONS

Impôts sur le revenu

Convention entre le Canada et les
États-Unis d'Amérique pour modifier
et compléter la Convention et le
Protocole y annexé en date du
4 mars 1942

Signée à Ottawa le 13 mai 1951

Échange des instruments de ratification à
Washington le 21 novembre 1951

Entrée en vigueur le 21 novembre 1951

3 209 252
81634537